



Conditions générales de vente

Prix

Les prix de ce magazine sont indiqués en francs suisses, montants nets, TVA comprise et garantis.

Le comité du Magazine la se réserve le droit de modifier le prix d'un numéro à l'unité. Toutefois, le numéro à l'unité est facturé sur la base des tarifs en vigueur au moment de la commande. Le nouveau prix entre en vigueur au moment dû à l'achat d'un nouveau numéro.

Pour les envois à l'étranger, les frais d'expédition sont facturés en sus.

Mode de paiement

Le client règle sa facture au moyen du bulletin de versement qui lui parviendra avec la livraison dans un délai de 30 jours ouvrés.

Pour les commandes en dehors de la Suisse, le client règle sa commande au moyen d'un virement bancaire suivant les indications reçues par le comité du Magazine la.

Le comité du Magazine la se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Livraison

Les numéros du Magazine la sont livrés à l'adresse de livraison indiquée lors du processus de commande.

Les clients ayant souscrits à un abonnement recevront les prochains numéros à la date de leur publication. L'abonnement se reconduit tacitement et l'annulation se fait par écrit.

En cas de changement d'adresse postale, le payeur est tenu d'en informer immédiatement le comité du Magazine la.

L'envoi des articles disponibles est effectué par poste dans un délai de 5 à 8 jours environ.

Protection des données

Les informations que le comité du Magazine la requiert concernant le client et que celui-ci communique sont nécessaires au traitement de sa commande. Le client dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données en s'adressant par écrit au comité du Magazine la.

En aucun cas, ces données ne seront vendues à des tiers ou utilisées à des fins de marketing.

For et droit applicable

Sous réserve de fors impératifs prévus par le droit fédéral, le for exclusif de tout litige découlant ou en relation avec la conclusion d'un contrat est Fribourg. Le droit applicable aux rapports contractuels est le droit suisse.